

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA**COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON**

Séance du 13 JANVIER 2025 – Délibération n°003

L'an deux mil vingt cinq et le treize janvier à 20h30 , le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie de Sévérac d'Aveyron, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire.

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
20	28	21

Date de la convocation
13/01/2025
Date d'affichage de la convocation
08/01/2025

Secrétaire de séance : Françoise CAPUS

Présents : ANGLADE Clémence - BOURREL Thierry - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise - CARNAC André - CAZES CORBOZ Maryse - CONSTANS Mathieu - DE LESCURE Jérôme - DUTRIEUX Patrick - FABRE Emilie - GROS Edmond - FOS Mariana - JARROUSSE Caroline - LAURAIN Damien - MAJOREL Aimé - MAJOREL Aurélien - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc - TAJAN Isabelle

Absents : RAGOT Annie - BORIE Nina – BOUDIAS DECROIX Nathalie (pouvoir à Mélanie BRUNET)- CARON Annick - LABRO Isabelle - LAYRAL Rémi - MULLER Geoffroy - MURET Yvain

Objet :**TARIFS POUR LE SPECTACLE DE CROMWELL**

Monsieur le Maire rappelle la décision de renouvellement de la présentation du spectacle CROMWELL par la Cie Mesdames pour cette année; pour ce spectacle, prévu en août prochain, il est nécessaire d'ouvrir une billetterie.

Les tarifs suivants sont proposés :

- Pré-achat des billets à 20 € (dont 1 € pour les billets vendus par l'Office de Tourisme)
- Sur place le soir du spectacle : 22 €

Le conseil municipal à 13 voix pour et 7 contre décide :

- D'appliquer les tarifs ci-dessus désignés
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec l'office de Tourisme pour la tenue de la billetterie.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Edmond GROS

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

